



46^{ème} COUPE DIDIER ILLOUZ

Grand Prix du Racing Club de France

17 au 19 Mai 2019



REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vade-mecum Sportif 2019 édité par la FFGolf.
L'épreuve compte pour le Ranking mondial amateurs.

1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue.

Le champ de l'épreuve comprendra 132 joueurs. (87 Messieurs et 45 Dames)

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix Fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le jeudi 2 mai. La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 8 mai sur <http://rcf-laboulie.com>

Série Messieurs : index $\leq$ 2.4

Série Dames : index $\leq$ 4.4

Le comité d'organisation disposera de 13 wild-cards (incluses dans les 132 joueurs). Ces wilds-cards seront attribuées par la Ligue de Paris en fonction des demandes reçues auprès de la Ligue de Paris.

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

2 FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour / cut après 36 trous / classement sur l'addition des 3 tours.

Le nombre des joueurs amateurs qualifiés après cut sera de **43 pour les messieurs et 22 pour les dames**. A l'issue des 2 tours qualificatifs, en cas d'égalité pour la dernière place qualificative, les joueurs et joueuses ex-aequo à cette place seront retenus.

A l'issue des 3 tours, en cas d'égalité pour la première place, un play-off trou par trou aura lieu afin de déterminer le vainqueur. Le play-off sera joué immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Les conditions du play-off seront déterminées par le comité de l'épreuve.

3 DEPARTS

Les départs se feront du trou n°1 uniquement. Les joueurs seront répartis par le comité de l'épreuve. Pour le 2^{ème} tour, l'ordre des départs se fera en permutant chaque moitié des départs tout en gardant les mêmes groupes. Après le cut, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats. Les départs seront consultables sur <http://rcf-laboulie.com>

4 ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**Golf de la Boulie
Coupe Didier Illouz
78000 VERSAILLES**

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le jeudi 2 mai.

Adultes et joueurs étrangers:	100 Euros
Nés entre 1994 et 2000 :	50 Euros
Nés en 2001 et après :	40 Euros

La journée d'entraînement sera le jeudi 16 mai.

5 COMITÉ DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus tout en respectant le cahier des charges fédéral.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.





46^{ème} COUPE DIDIER ILLOUZ

Grand Prix du Racing Club de France

17 au 19 Mai 2019



REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vade-mecum Sportif 2019 édité par la FFGolf.
L'épreuve compte pour le Ranking mondial amateurs.

1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue.

Le champ de l'épreuve comprendra 132 joueurs. (87 Messieurs et 45 Dames)

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix Fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le jeudi 2 mai. La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 8 mai sur <http://rcf-laboulie.com>

Série Messieurs : index $\leq$ 2.4

Série Dames : index $\leq$ 4.4

Le comité d'organisation disposera de 13 wild-cards (incluses dans les 132 joueurs). Ces wilds-cards seront attribuées par la Ligue de Paris en fonction des demandes reçues auprès de la Ligue de Paris.

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

2 FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour / cut après 36 trous / classement sur l'addition des 3 tours.

Le nombre des joueurs amateurs qualifiés après cut sera de **43 pour les messieurs et 22 pour les dames**. A l'issue des 2 tours qualificatifs, en cas d'égalité pour la dernière place qualificative, les joueurs et joueuses ex-aequo à cette place seront retenus.

A l'issue des 3 tours, en cas d'égalité pour la première place, un play-off trou par trou aura lieu afin de déterminer le vainqueur. Le play-off sera joué immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Les conditions du play-off seront déterminées par le comité de l'épreuve.

3 DEPARTS

Les départs se feront du trou n°1 uniquement. Les joueurs seront répartis par le comité de l'épreuve. Pour le 2^{ème} tour, l'ordre des départs se fera en permutant chaque moitié des départs tout en gardant les mêmes groupes. Après le cut, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats. Les départs seront consultables sur <http://rcf-laboulie.com>

4 ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

**Golf de la Boulie
Coupe Didier Illouz
78000 VERSAILLES**

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le jeudi 2 mai.

Adultes et joueurs étrangers:	100 Euros
Nés entre 1994 et 2000 :	50 Euros
Nés en 2001 et après :	40 Euros

La journée d'entraînement sera le jeudi 16 mai.

5 COMITÉ DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus tout en respectant le cahier des charges fédéral.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

